un cas pour destresser !!

Par **personnalitejuridique**, le **03/01/2006** à **20:19**

Salut a tous.
Resortie de partiel en droit civil... Besoin d'une indication sérieuse... et sincère.

Le cas pratique était le suivant:
Un joueur de foot a fais un match très nul (alors qu'il était super super fort). Colibets du public etc... A la sortie du match, il va dans les vestiaires ou l'attendent 3 hommes patibulaires qui ressortent énervés.
Au moment du "décrassage", le joueur n'est pas là. Ces amis sont inquiets et se souviennent l'avoir vu partir dans sa voiture de sport en trombe pour éviter la foule.

Quelle est la situation juridique du footbaleur ?

ma réponse: l'absence

[b:3tbxawag]Absence ou disparition?[/b:3tbxawag]

Par **Gab2**, le **03/01/2006** à **22:51**

aucun des 2?!, pour qu'il y ait absence,la personne ne doit pas avoir fait surface pendant 10 ans! pour qu'il y ait disparition, la mort doit etre quasiment certaine ce qui n'est pas le cas en l'espece!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés